

Point sur les chantiers Immobiliers de la DRFIP
lors du CHSCT du 5 juin 2015

Les chantiers immobiliers qui ont été abordés lors du CHSCT sont les suivants :

- STRASBOURG Neudorf
- STRASBOURG Picquart
- STRASBOURG Direction
- STRASBOURG 35 avenue des Vosges
- OBERNAI
- ILLKIRCH
- SCHILTIGHEIM
- TRUCHTERSHEIM
- SDEA LINGOLSHEIM
- SAVERNE
- DRUSENHEIM
- HAGUENAU Clabaud

1) CFP de STRASBOURG Neudorf (10 rue Simonis) :

Les travaux de désamiantage d'un bloc sanitaire au RDC du bâtiment principal (aile cadastre) devraient être exécutés en 2015 :

L'installation de nouveaux services dans l'annexe partiellement vide n'est pas encore programmée pour 2015 à cause du manque de financement pour les travaux.

2) STRASBOURG Picquart :

Les travaux de changement des transformateurs n'ont pas été jugés prioritaires pour le financement par le programme 309 « Entretien des Bâtiments de l'État » de la Préfecture. Les travaux de remplacement de la centrale incendie ont débuté en mai et se termineront mi-juin 2015.

3) La Direction STRASBOURG (4 place de la République / 25 avenue des Vosges) :

Le financement des études de mise en sécurité du bâtiment devrait être pris en compte par le programme 309 de la Préfecture pour 2015.

Le projet de mise aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) par une rampe d'accès au niveau de l'entrée du 25 avenue des Vosges et d'un élévateur à l'intérieur du bâtiment a été validé par l'architecte des Bâtiments de France : Le permis de construire a été déposé le 21 avril 2015 et est en cours d'instruction.

Le curage des colonnes et l'étude du réseau enterré par l'inspection de caméra ont déjà été réalisés en 2014. La 4^{ème} colonne souterraine a fait l'objet d'un curage le 18 mai 2015 (financement par le budget du CHSCT). Une 2^{ème} intervention est prévue en juin 2015.

Le remplacement des « Skydomes » (hublots de toit servant de puits de lumière) a été effectué en mars 2015. Les travaux de réfection des sols du 3^{ème} étage ont eu lieu en avril 2015.

4) CFP du 35 avenue des Vosges, STRASBOURG :

Après quelques retards et les demandes répétées des agents et des organisations syndicales (voir le numéro de la Cigogne du mois de juin 2015), l'aménagement de l'accueil des professionnels au

RDC, dans l'ancien bureau du pôle Enregistrement (proche de l'espace « caisses ») a été finalisé le 29 mai 2015 par la pose de panneaux d'isolation phoniques, de goulottes pour le câblage informatique et d'une vitre de sécurité.

5) CFP d'OBERNAI :

Les travaux de peinture des locaux du RDC ont été exécutés et l'aménagement des guichets existants devrait être réalisés en juin 2015 par l'équipe technique du service Logistique : Le financement des travaux de mise en conformité de l'éclairage a été proposé au CHSCT en 2015.

6) CFP d'ILLKIRCH :

Le site est proche de la station de tram Hohwart. Il s'agit d'un bâtiment auparavant occupé par le Crédit Mutuel et les travaux de réhabilitation complète du site ont débuté.

Le bail pour les nouveaux locaux au 12 rue du Rhône à STRASBOURG a été signé le 17 février 2015. Le projet et les plans des locaux ont été présentés aux agents du site le 22 avril 2015. La date prévisionnelle d'installation est en février 2016. Le bâtiment réaménagé répondra aux normes RT 2012.

La Direction travaille sur l'implantation ergonomique des bureaux par rapport au soleil notamment. L'administration proposera une implantation des bureaux perpendiculaire à la lumière.

Il y a une étanchéité parfaite entre la partie accueil du public et la partie gestion. Le public ne peut en aucun cas pénétrer dans les étages supérieurs.

L'administration travaille de manière un peu plus fine avec le constructeur par exemple sur le type de cloisons ou sur l'installation électrique avec installation de perches. Elle travaille aussi à la disposition des armoires et espère pouvoir présenter rapidement tout cela aux agents.

Une vidéo surveillance est prévue à l'extérieur et à l'intérieur (3 caméras).

Il y aura notamment une entrée distincte pour les agents à l'arrière du Bâtiment (avec 1 escalier et 1 ascenseur distinct du public). L'accueil disposera notamment de 5 box de réception du public dont 1 box pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Comme déjà annoncé lors de la précédente réunion du CHSCT, le Service des Impôts des Particuliers (SIP) sera situé au RDC et au 1^{er} étage. Le service Trésorerie Collectivités sera situé au 1^{er} étage également, ainsi que les Archives et le Courrier. Le Service des Impôts des Entreprises (SIE) ainsi que la salle de détente seront situés au 2^{ème} étage. Une partie du 2^{ème} étage n'est pas occupé par les Finances Publiques, il y aura donc, *a priori* un autre locataire à ce niveau qui utilisera l'accès (escaliers et ascenseur) commun aux usagers.

Un abri vélo extérieur est également prévu pour les agents.

Les représentants de la CGT ont demandé accès à un plan mentionnant la surface des bureaux.

M. BOURDIER répond que la surface des bureaux sera communiquée lorsque l'implantation des bureaux sera terminée.

Représentant de la CGT : il serait utile à ce que la surface des bureaux soit connue rapidement afin que les agents puissent se faire une idée plus précise des possibilités d'ameublement des lieux et modifier éventuellement le projet initial.

Représentant de la CGT : pose la question de l'accessibilité de l'accueil aux personnes à mobilité réduite (PMR) et de l'existence d'un box d'accueil spécifique ?

M. OBERLÉ répond que le site est accessible aux PMR. Mis en place d'une porte automatique. Et il y a aussi un box prévu à l'accueil des PMR.

Corinne CHIPPAUX (Solidaires) : Où seront les imprimantes PNR ? Moi je ne vois pas où elles pourraient être surtout au niveau de l'accueil où il en faudra 2 au minimum.

(pas de réponse claire apportée, ce sujet n'étant pas encore assez avancé).

Corinne CHIPPAUX : où se trouvera la fontaine à eau, la machine à café, le frigo ?

M. BOURDIER : à débattre ... encore.

M. BOURDIER : « On cherche où mettre le local syndical, mais il n'y a pas de solution optimale »
Réponse unanime des représentants syndicaux : On a plus besoin d'une salle de détente plus grande et d'armoires pour chaque organisation qu'un petit local puisque les organisations pourront utiliser la salle de détente pour leur réunion.

Concernant la restauration des agents sur le nouveau site, rien n'a encore été décidé.

C'est Madame Élisabeth LEWANDOWSKI (Commission Départementale d'Aide Sociale - CDAS) qui s'occupe du dossier. Des demandes de conventionnement pour la restauration auprès de la CARSAT, de SERMES et de LEGRAND sont en cours

Selon M. BOURDIER, le Flunch ne serait pas un lieu de restauration retenu du fait notamment de son éloignement géographique (il a testé).

Le conseil départemental, envisage l'ouverture d'une cantine administrative proche du site du CFP d'ILLKIRCH. Il faudrait donc se mettre en rapport avec eux.

À défaut de conventionnement possible, la solution des tickets de restauration pour les agents sera envisagée. Des précisions complémentaires seront fournies fin juillet 2015 par la Direction à ce sujet.

7) **CFP de SCHILTIGHEIM** :

Il s'agit de travaux pour :

- a) la réinstallation du service recouvrement et de la comptabilité du SIP au 1^{er} étage : un changement de luminaire pour le bureau est envisagé ainsi que la mise en place de cassettes anti-bruit et des radiateurs. Le déménagement serait prévu pour le 15 septembre 2015.
- b) La réinstallation du service de SCHILTIGHEIM Collectivités sur ce site pour novembre 2015 dans un bureau individuel situé au RDC :

Les plans seront transmis aux organisations syndicales fin juin 2015.

Il a cependant été constaté que les places de parking ne seraient pas suffisantes pour les agents.

Didier PETITJEAN (CFDT) s'inquiète pour l'organisation de la caisse qui récupère la caisse des collectivités et donc va récupérer une autre application, cela risque d'être très difficile pour la personne qui s'en occupera.

Réponse de M. BOURDIER : à ILLKIRCH, c'est le cas, et le caissier s'en sort.

Didier PETITJEAN : à Schiltigheim, ce n'est pas la même fréquentation, j'ai peur qu'elle soit plus dense.

Didier PETITJEAN : Y aura-t-il un accueil spécifique pour le public des collectivités, un système de tickets ?

M. BOURDIER : c'est noté mais pas encore étudié.

8) **CFP de TRUCHTERSHEIM** :

Le projet immobilier lancé par la Communauté de Communes du Kochersberg d'accueillir le CFP dans de nouveaux locaux n'a pas avancé. Un contact devrait être pris avec la Communauté des Communes en septembre 2015.

9) **La Trésorerie SDEA de LINGOLSHEIM**

Une réunion d'étape sur le chantier de construction entre la Direction et le SDEA aura lieu en juin 2015. Les travaux auront lieu en 2016.

10) **CFP de SAVERNE** :

Le projet immobilier lancé par la Communauté de Communes de la Région de Saverne d'accueillir en location le CFP et les services administratifs sur un nouveau site à construire ou à rénover n'a pas avancé. L'étude de faisabilité de ce projet est encore en cours par la Communauté des

Communes :

11) **CFP de DRUSENHEIM** :

La réinstallation de la Trésorerie est prévue dans un projet immobilier de la Communauté de Communes du Pays Rhéna qui devrait aboutir en 2017. Mais aucune information supplémentaire n'est parvenue à la Direction depuis la dernière réunion de décembre 2014.

Des stores intérieurs pour les locaux du 1^{er} étage ont été installés lors de l'aménagement des locaux, en complément des volets existants.

12) **CFP de HAGUENAU rue Clabaud**

L'espace accueil a été réaménagé au mois de mars 2015. Un complément d'agencement mobilier de l'estrade a eu lieu le 5 juin 2015.

Une personne s'est pris les pieds dans des trous dans le plancher au 3^{ème} étage : Ce problème de la dangerosité du sol a déjà été rappelé à maintes reprises par les organisations syndicales lors des réunions du CHSCT précédentes.

Selon M. BOURDIER, avant de faire des travaux il faut un diagnostic amiante. En fonction des résultats il nous faudra voir si c'est possible d'encapsuler le sol avant de pouvoir effectuer des travaux :

Pour la CGT, la réponse de l'administration n'est pas satisfaisante.

Les travaux de mise aux normes électriques des courants forts sont prévus pour 2015 mais rien concernant les prises électriques. La question doit être posée lors du prochain CTL.

Une estimation du coût des travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est en cours. La prise en charge des travaux de mise aux normes du câblage informatique et de la réfection des sanitaires est en cours d'arbitrage à la Direction Générale.

Analyse de la CGT :

Pour la CGT, la pénurie de moyens humains et matériels ainsi qu'un manque de communication entre les services de la Direction a entraîné un retard dans le règlement des problèmes rencontrés sur ces sites.

Pour la CGT, ce n'est pas acceptable, il en va de la sécurité des agents !

Ce problème de moyens doit être remonté, les agents n'ont pas à en pâtir !